

14/09/19

Volume XVII – Lettre 45

14 Eloul 5779



Hil'hoth Bera'hothpar le Rav David Ostroff, sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, chlita

Hil'hoth Bera'hoth XXI : aliments écrasés et purées (suite & fin).

Quelle est la bera'ha avant la consommation d'une salade d'aubergine ?

La bera'ha sur les aubergines découpées en tranches ou en cubes reste האדמה (produits de la terre) même si elles sont mélangées à de la mayonnaise et qu'il est difficile de les discerner. 1

La même règle s'applique à une salade de pommes de terre à la mayonnaise ou à tous les autres légumes non écrasés, comme les carottes ou les betteraves.

Quelle bera'ha réciter avant de consommer un schnitsel de soja ?

La règle stipule qu'il faut réciter la bera'ha originale sur un aliment qui a été cultivé pour être consommé dans un état de purée. Par exemple, on dira la bera'ha העץ (fruits de l'arbre) sur une variété de pommes habituellement écrasées. 2 Cependant, selon les poskim (décisionnaires), on dira la bera'ha "chébakol" (bénédictio rappelant que tout a été créé par D., récitée avant consommation de boissons autre que le vin ou d'aliments ne provenant ni d'un arbre ni de la terre) sur un aliment qui a été complètement transformé au point de ne plus être reconnaissable. 3 Ainsi, on récitera "chébakol" avant de consommer des "schnitsels" de soja ou des hamburgers de soja. C'est la raison qui justifie le minhag (habitude, coutume) de réciter "chébakol" avant de consommer du chocolat qui est produit à base de fèves de cacao, parfaitement indiscernables et qui ont donc perdu leur "statut".

[1] Rav Chlomo Zalman Auerbach cité dans וזאת הברכה פי"ב

[2] Michna Beroura 202:42

[3] Voir וזאת הברכה פי"ב dans lequel il cite Rav Chlomo Zalman Auerbach et Rav Sternbuch chelita.

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport

כי תצא

(XXI – 18-20)

כי יהיה לאיש בן סוטר ומורה איננו שמע בקול אביו ובקול אמו ויסרו אתו ולא ישמע אליהם. 21.19 ותפשו בו אביו ואמו והוציאו אתו אל זקני עירו ואל שער מקמו. 21.20 ואמרו אל זקני עירו בננו זה סוטר ומורה איננו שמע בקולנו זולל וסבא.

Si un homme a un fils libertin et rebelle, sourd à la voix de son père comme à celle de sa mère, et qui, malgré leurs corrections, persiste à leur désobéir, son père et sa mère se saisiront de lui, le traduiront devant les anciens de sa ville, au tribunal de sa localité, et ils diront aux anciens de la ville: "Notre fils que voici est libertin et rebelle, n'obéit pas à notre voix, s'adonne à la débauche et à l'ivrognerie."

Notre Sidra discute des lois qui régissent le fils libertin et rebelle, un enfant qui mange et boit avec avidité, qui refuse de prêter attention à ses parents et qui est sévèrement puni. Rav Haïm Kanievsky note qu'en enseignant ces lois, la Torah souligne à plusieurs reprises que chaque action doit être accomplie par le père et la mère de l'enfant ensemble.

Après avoir constaté qu'il refuse d'écouter leurs instructions, ils doivent le réprimander ensemble. Si cela échoue, ils doivent l'emmener ensemble au Beth Din (tribunal rabbinique) pour être jugé. Là, ils doivent déclarer qu'il n'a pas voulu écouter leurs voix. Pourquoi la Torah insiste-t-elle à plusieurs reprises sur cette idée?

La clé pour répondre à cette question se trouve dans une histoire racontée par Rav Moché Aaron Stern. Quand il était jeune, son professeur annonça un jour que sa classe partait la semaine suivante pour une sortie scolaire. Chaque enfant devait apporter une feuille d'autorisation signée et de l'argent pour couvrir les dépenses. Le jeune garçon courut chez lui avec enthousiasme pour demander à son père l'autorisation et l'argent nécessaire au voyage. Malheureusement, sa famille vivait dans une pauvreté extrême, luttant pour rassembler l'argent nécessaire pour ses besoins les plus élémentaires, et il n'y avait aucun fond supplémentaire pour un «luxe» tel qu'une sortie scolaire. Son père attristé n'avait d'autre choix que de refuser sa demande d'argent. Le jeune enfant ne se découragea pas et élaborait un plan. Il attendit le jour de la sortie et prit délibérément son temps pour s'habiller et prendre son petit-déjeuner. Après que son père soit parti au travail, il se «rappela» soudain du voyage et demanda à sa mère, plus compatissante, la permission et l'argent nécessaire. Sa mère, ignorant son plan, répondit qu'elle devrait appeler son père au travail pour en discuter avec lui. Son stratagème sur le point d'être découvert, le garçon lui révéla la vérité. Des décennies plus tard, il commenta que s'il avait peut-être manqué le plaisir de la sortie de classe, la leçon que sa mère lui avait enseignée sur la nécessité pour les parents de travailler ensemble et de présenter un front uni à leurs enfants lui fut bien plus utile et resta en lui pour la vie.

À la lumière de cette histoire, nous pouvons maintenant apprécier la réponse de Rav Kanievsky. En soulignant la nécessité pour les parents de réaliser conjointement chaque action, la Torah nous laisse entendre que pour pouvoir blâmer l'enfant de ne pas avoir écouté les paroles de ses parents, il doit recevoir des messages cohérents de la part de ses parents.

S'il reçoit des messages contradictoires de son père et de sa mère, il ne peut qu'être dérouté et la responsabilité de ses actes ne lui incombe pas entièrement mais en partie à ses parents pour avoir négligé de présenter un message unifié. Si un seul des parents souhaite l'amener devant le tribunal pour être jugé alors que l'autre l'a pris en pitié, il ne peut pas non plus être jugé comme un enfant rebelle, car les différentes approches de ses parents en matière de discipline le rendent confus quant à la marche à suivre.

Cette leçon est d'autant plus pertinente de nos jours, quand les enfants sont exposés à des influences extérieures puissantes et sans précédent. La Torah nous enseigne que pour élever des enfants en bonne santé et équilibrés, il est essentiel que les parents présentent des messages clairs et un front uni.

La Torah est supérieure à la prêtrise et à la royauté, car la royauté s'acquiert par 30 qualités, la prêtrise s'acquiert par 24, alors que la Torah est acquise par 48 vertus...

Ce sont: ... (22) avoir foi dans (la parole des) Sages,...

Nous en sommes maintenant à la dernière partie d'un sujet qui, selon beaucoup, est l'un des plus difficiles du judaïsme traditionnel, à savoir « faire confiance aux Sages ». La Torah semble insister pour que nous considérions les paroles et les décisions des Sages au même niveau que les Écritures elles-mêmes. On nous demande de leur « faire confiance », même au-delà de notre compréhension et de notre acceptation, même si « ils te disent que ta droite est ta gauche et ta gauche est ta droite » (voir *Devarim* Deutéronome XVII: 8-13). La question qui se pose est la suivante: les érudits de la *Michna* et du *Talmud* étaient-ils parfaits ? Aussi grands, fussent-ils, étaient-ils infaillibles ? Et en théorie, s'ils pouvaient se tromper, pourquoi devrais-je (moi qui en fais le mieux) être lié par leurs décisions ? S'agit-il vraiment de « Torah » ou simplement de leur propre tentative imparfaite de comprendre les mêmes Écritures et traditions auxquelles nous pouvons accéder nous-mêmes ?

Résumons ce que nous avons vu jusqu'à présent avant d'arriver au dernier obstacle. Comme nous l'avons expliqué, la plupart de nos traditions nous ont été données oralement et non par écrit. À l'origine, seule l'Écriture elle-même était consignée par écrit. Elle a été explicitée par la loi orale, mémorisée et transmise d'enseignant à élève jusqu'à la période de la *Michna* et du *Talmud*, plusieurs siècles plus tard. Nous avons expliqué que la Torah devait être orale. Le monde est, en effet, un endroit en constante évolution et mutation. De nouvelles sociétés émergent, de nouvelles situations se présentent et les nouvelles technologies se développent. Il est impossible qu'un texte écrit indique à l'homme comment chacun doit agir dans toutes les situations possibles, de la révélation à la fin des jours. Au contraire, D-ieu nous a donné une Torah dynamique, qui nous permette de l'expliquer et de l'interpréter nous-mêmes. L'homme aurait pour tâche de comprendre les vérités éternelles de la Torah et de les appliquer dans toutes les situations. La loi orale, en tant que document évolutif, permettrait de combler cette lacune. Ce serait l'outil par lequel l'homme accéderait à la connaissance infinie et absolue de D-ieu et l'appliquerait à la relativité du monde physique.

La clé de cet arrangement est que D-ieu a placé la Torah entre les mains de l'homme. Puisque la mission de comprendre la Torah et de l'appliquer à l'humanité nous a été confiée, D-ieu devrait nous donner la Torah. D-ieu peut-il nous demander d'interpréter la Torah et vivre selon ces interprétations, tout en nous reprochant nos erreurs éventuelles ? D-ieu nous a donné les outils pour comprendre la Torah, les différentes méthodes d'interprétation, mais à ce moment-là, la Torah n'était plus entre les mains du Ciel. C'était à nous de la comprendre et de l'appliquer. Et même si nous nous trompions dans son interprétation - après - et seulement après - nos plus grands efforts - elle reste la seule Torah que D-ieu nous ait donnée, et c'est celle avec laquelle nous devrions vivre. (En outre, la Torah fournit des directives pour régler les débats entre les Sages - principalement en suivant l'avis de la majorité).

Nous avons ensuite soulevé un dernier problème en citant le passage du *Talmud* (Baba Metsia 59) dans lequel, lors d'un débat, une voix céleste s'était exprimée en faveur de l'opinion de R. Eliezer, mais les autres érudits (qui étaient majoritaires) l'ont rejetée, affirmant que la Torah n'était plus dans le Ciel et que le Ciel n'avait plus à décider. Suite à cela, nous nous sommes demandé si nous pourrions accepter que les Sages puissent occasionnellement commettre une erreur qui nous engagerait. Mais ici les Sages savaient qu'ils avaient tort et que leur compréhension de la Torah n'était pas conforme à la volonté de D-ieu, comment ont-ils pu persister ?

Nous arrivons enfin à un problème encore plus profond. La tâche des Sages de chaque génération ne consiste pas simplement à « comprendre » ce que D-ieu voulait dire dans la Torah. Et s'ils se trompent, le problème n'est pas simplement de pardonner leurs erreurs. Au contraire, la tâche des Sages est bien plus profonde: faire descendre la Torah des cieux vers le monde des hommes et comprendre comment elle s'applique à leur génération, établir ce que signifie la Torah, dans ses nombreuses interprétations possibles, pour nous et pas ce que cela signifiait pour D-ieu ?

Comme nous l'avons expliqué plus haut, il incombe à l'homme de faire pénétrer la Torah de D-ieu dans ce monde, en appliquant ses principes intemporels à la relativité de l'homme et du monde physique. C'est le rôle des plus grands érudits de chaque génération. Ils doivent faire passer la Torah du niveau abstrait au niveau concret. Ils doivent déterminer ce que la Torah signifie pour eux et quels messages et applications sont les plus pertinents pour leur époque. C'est que la Torah ne réside pas et ne peut pas résider directement dans le monde de l'homme. La Torah est éternelle et infinie alors que le monde physique est fini et relatif. Les Sages ont pour tâche de faire le lien entre ces deux pôles, de comprendre la Torah de la meilleure manière possible et d'adapter son message à leur époque.

à suivre

Un mot sur la Tefila

Par Rabbi A Leib Scheinbaum (Pirké Chochanim)

איזהו מקומן של זבחים

Quels sont les lieux prescrits pour les sacrifices ?

Afin de développer une meilleure compréhension des *Korbanoth* (sacrifices) et de leur signification individuelle, il est important de comprendre la disposition du *Beth Hamikdash*, l'emplacement des *Kel'ei Hamikdash* (divers ustensiles sacrés), par rapport aux côtés ou aux coins spécifiques du *Mikdash*. Le sanctuaire du temple se composait de trois endroits. Le premier était le *Kodché Kedochim*, le Saint des Saints, situé à l'ouest. On parlait aussi de *דביר*, la Demeure de la Parole, *דביר* étant un dérivé de *דבר* (parler). Ce nom était basé sur le fait que l'*Aron HaKodech* (arche Sainte) contenant en son sein les *לוחות* (Tables de la Loi) et l'original du *Sefer Torah* écrit personnellement par Moché *Rabbénou* y avaient élu domicile. Deuxièmement, à l'est du *Kodché Kedochim* se trouvait le *היכל* le Sanctuaire de D-ieu. Il était séparé du reste du *Mikdash* par le rideau de séparation, appelé *פרכת*. Au nord du *היכל* se trouvait le *שולחן* (table); en face au sud du *היכל*, se trouvait la *מנורה* (Chandelier); toujours sur le côté sud du *היכל*, entre ces deux ustensiles, légèrement en avant dans la direction de l'entrée, se trouvait le *מזבה הזהב* (l'Autel en or), utilisé pour brûler les *קטרת* (*Ketoreth*, encens). Troisièmement, devant le *היכל*, à l'est, se trouvait la *עזרה* (le Parvis), quelque chose qui ressemblait au *הצר* (la Cour) du *Michkan*, le prédécesseur du *Beth Hamikdash* dans le désert. Dans la *עזרה* était placé le *העולה* (l'autel sur lequel étaient offerts les sacrifices). L'entrée du sanctuaire se trouvait dans la partie orientale de la *עזרה*, en face du *Kodché Kedochim*.

**A la mémoire de Yehouda ben Ocher LEMMEL (18 Eloul)
& de son fils le Rav Menahem ben Yehouda LEMMEL (25 Eloul 5775)**

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association *Déborah-Guitel*: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l' d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**